

Schéma Directeur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'université Bretagne Sud

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (novembre 2022) ;

Vu le courrier du 2 juin 2023 de la DGESIP relatif à l'élaboration des schémas directeurs « Développement durable – responsabilité sociétale et environnementale » ;

Vu la circulaire n°6425-SG du 21 novembre 2023 relative à l'engagement pour la transformation écologique de l'État ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Dans le cadre du plan « Climat, Biodiversité et Transition écologique » de l'ESR, tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et tous les organismes nationaux de recherche placés sous la tutelle du MESR doivent produire un Schéma Directeur Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale (SD DD&RSE) et le faire adopter par leur conseil d'administration.

Ce schéma doit décrire les objectifs que les établissements fixent à cette trajectoire de transformation globale et les leviers d'actions pour les atteindre dans le cadre d'un plan d'action à déployer dans la durée.

En rendant plus transparentes et collaboratives ses actions en faveur de la transition écologique, le déploiement du SD DD&RSE engage l'établissement à

- Réaliser un suivi régulier du contexte politique et institutionnel, des enjeux, des risques et des opportunités, des attentes des parties prenantes internes et externes en matière de transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) ;
- Traduire, grâce à son schéma directeur, ses valeurs, sa responsabilité sociétale et ses engagements en décisions, actions et comportements collectifs et individuels dans le fonctionnement courant de l'établissement en faveur des TEDS ;
- Accompagner, coordonner et capitaliser sur les expériences conduites afin d'entretenir dans la durée la mobilisation de toutes les parties prenantes au service d'un processus transformant de l'établissement ;
- Améliorer en continu le sens et le contenu à donner à ses actions en faveur de sa responsabilité sociétale afin de renforcer l'adhésion de toutes les communautés professionnelles au pacte social sur lequel repose l'établissement et d'enrichir ses liens avec la société.

Pour élaborer son SD DD&RSE, l'Université Bretagne Sud a mené un parcours formation-action, intitulé « Convention de UBS en Transition ».

Ce parcours, réalisé en 2025, a mobilisé la gouvernance de l'établissement, la direction générale, les directions de services, de composantes et de laboratoires, des membres du personnel, des étudiantes et étudiants.

Il a permis de définir : le cap que l'Université Bretagne Sud ambitionne d'atteindre à l'horizon 2035, les leviers de redirection à activer et les actions afférentes.

Ce sont ces éléments qui constituent le SD DD&RSE de l'université Bretagne Sud.

Transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et publication sur le site de l'UBS : 10 février 2026

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



Après en avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, le Schéma Directeur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'Université Bretagne Sud.

Documents en annexe :

- Schéma Directeur DD&RSE de l'Université Bretagne Sud

Décompte des votes :	<i>Suffrages exprimés :</i>	24
<i>Membres en exercice :</i>	31	<i>Pour :</i> 24
<i>Membres présents :</i>	17	<i>Contre :</i> 0
<i>Membres représentés :</i>	8	<i>Abstentions :</i> 1

Visa du président, David MENIER
Par délégation, Michel GENTRIC

